

Du 13/05/2024 au 12/05/2025 À Niort et Périgny



PUBLIC et prérequis

Hommes ou femmes, demandeurs d'emploi ou salariés, inscrits dans un parcours de validation professionnelle dans l'aide à la personne ; en particulier, l'accompagnement de personnes dépendantes en raison de l'âge ou d'un handicap.

Les candidats doivent avoir déposé leur dossier d'inscription et être admissible à l'issue des épreuves de positionnement, Ils doivent aussi disposer d'un financement de la formation.

MÉTIER

Le métier d'assistant(e) de vie aux familles consiste à répondre à une fragilité, à un état de dépendance, temporaire ou permanent, dû à l'âge, la maladie, un accident ou un handicap. Il (elle) apporte une aide aux personnes dépendantes, enfants ou adultes, dans la réalisation des actes de la vie quotidienne.

L'assistant(e) de vie exerce son activité au domicile des personnes qu'il (elle) accompagne.

FORMATION – PROGRAMME – PEDAGOGIE

Programme

La formation est organisée autour de 3 Certificats de Compétences Professionnels ou CCP. Chaque CCP donne lieu à une certification indépendante et permet une capitalisation pour obtenir le titre dans sa globalité.

CCP 1 : Entretien du logement et le linge d'un particulier. Il s'agit d'apprendre les techniques et geste professionnels appropriés, dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité.

CCP 2 : Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien. Ce CCP prépare à l'aide à l'autonomie des personnes accompagnées dans leur vie quotidienne : repas, toilette...

Le CCP 3 : Relayer les parents dans la prise en charges de leur enfant à domicile.

Plus d'informations sur les équivalences, passerelles et/ou possibilités de valider un/des bloc(s) par VAE : Consultez les sites :

<https://www.servicessalapersonne.gouv.fr/assistante-de-vie-aux-familles-advf>

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35506/>

Formation

Le but de la formation est double :

- Acquérir les connaissances et compétences professionnelles pour devenir assistant(e) de vie auprès d'enfants, de personnes âgées ou handicapées.
- Valider le titre professionnel Assistant de Vie Aux Familles, reconnu de niveau V, enregistré au RNCP et très bien reconnu dans le secteur de l'aide à domicile.

Pédagogie

La formation est assurée par des formateurs issus du monde professionnel. L'apport théorique est complété par des stages d'immersion au sein de structures d'aide à domicile.

- Une pédagogie active et participative
- Des mises en situation professionnelle et des analyses de pratiques
- Un accompagnement et un suivi individualisés.

Modalités d'examen

- Des évaluations au terme de chaque CCP.
- Une évaluation finale sur plateau technique.
- Un entretien avec un jury professionnel.

La validation de chaque CCP se fait séparément et se conclue par un entretien final.

DURÉE / FINANCEMENT

Formation en alternance avec de la formation théorique en centre (378h) et des périodes en entreprises (9 semaines minimum).

Possibilités de financement (Tarif : nous consulter) :

- **Demandeurs d'emploi** : Contrat d'apprentissage et de professionnalisation, - CPF.
- **Salariés** : Compte Personnel de Formation, Pro A, Projet de Transition Professionnelle.

Taux de réussite sur les 3 dernières années : 79,37% d'obtention totale

CONTACT

IFP Atlantique

Rond-Point de la République / Site des 4 chevaliers
17180 PERIGNY
☎ 05 46 50 52 80

contact@ifpatlantique.fr - www.ifp-atlantique.fr

Référente handicap : Frédérique BABIN fbabin@ifpatlantique.fr



Le dossier d'inscription est à télécharger sur notre site, ou sur demande, nous vous ferons parvenir un devis personnalisé.